

Le journal des communaux CGT de Nangis

CHAQUE JOUR, À VOS COTÉS  
NOUS LUTTONS



Fonctionnaires et Territoriaux de Nangis - 4 rue Aristide Briand 77370 Nangis - 06-95-02-75-88 - cgt.communauxdenangis@orange.fr - <http://cgtcommunauxdenangis.jimdo.com/>

L'année nouvelle nous arrive avec son lot de profonds changements, d'augmentations et de bonnes résolutions !!

**La collectivité n'y échappe pas** : grands projets en perspective ( ZAC de la grande plaine, Nangis Actipôle .... ), élargissement de la communauté de commune (nous sommes 20 dorénavant) et pour nous, agents, **un tout nouveau, tout beau régime indemnitaire** !

Sa mise en place est obligatoire dans les communes à partir du **1er janvier 2017**.

Le **RIFSEEP** ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique. Mais qu'en est-il vraiment ? La transparence est-elle suffisante ? Vraisemblablement, Non ! Puisque la seule nouveauté est une éventuelle perte d'argent. Et oui, de « **pas grand chose** », nous pourrions prochainement gagner encore moins ! (cf : page 2 - " **la rubrique pédagogique** ")

Ces changements vous ont été expliqués par vos chefs de service, transformés en véritables **VRP**, prêcheurs de la bonne parole. **Mais quelle véritable bonnes nouvelles** ? Celle de créer le profit de ses **collègues malades** au bénéfice des plus résistants et des moins vulnérables aux tensions des services ? Car quel est le véritable fond du problème que nous décelons aujourd'hui ? Il serait important dans un premier temps de décortiquer la cause de l'absentéisme à Nangis, sans **stigmatiser**, sans **polémiquer**, sans **sanctionner** et sans **déposer une épée de Damoclès** au dessus de la tête de chaque agent. Car, il s'agit vraisemblablement d'une réalité étendue que nous devons traiter sans aucun doute.

Mais notre prise de conscience dans ce cas, nous oriente tout de même à observer à Nangis cette mesure **expéditive et répressive** prise sans concertation. Un échange et une communication préalable auraient été pour nous, agents et syndicalistes, une « vraie » mesure **préventive et participative** ...

**Une chose est certaine**, si prime exceptionnelle il y a (CIA), gageons qu'elle revienne à nos collègues de la DRH, chargés de réguler ces multiples comptes d'apothicaires !

*Bonne année à toutes et à tous ... Et surtout une bonne santé !*



**SPECIAL RIPSEEP**  
Encore une méthode de mise à mort des Fonctionnaires

### SOMMAIRE

Page 2 - Les ATSEM en colère ⚡ La rubrique pédagogique ⚡ Salauds de Fonctionnaire ⚡ Enquête ⚡ Episode du Blaireau

Page 3 - Trop de fonctionnaires ⚡ RIFSEEP

Page 4 - Amiens, capitale de la lutte ! ⚡ Justice de classe

« Le capitalisme, n'a ni la capacité, ni la morale, ni l'éthique pour résoudre les problèmes de la pauvreté »  
Fidel CASTRO



UNE ATSEM POUR 50 ENFANTS!



Depuis plusieurs années, les ATSEM se battent pour faire reconnaître leurs qualifications et gagner l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ces personnels ne bénéficient d'aucune reconnaissance, que ce soit en termes de niveau de rémunération, de déroulement de carrière, de pénibilité, alors même que des nouvelles missions liées à l'évolution des rythmes scolaires sont venues créer une **surcharge de travail conséquente pour des personnels déjà débordés.**

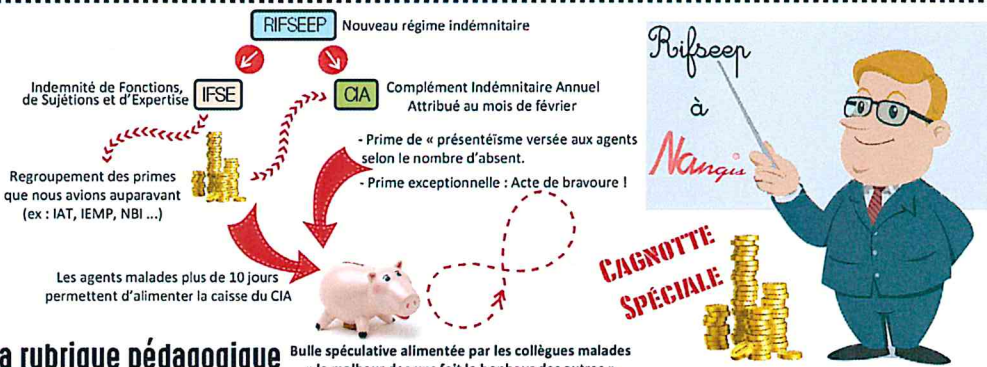
Le tout conduit à une souffrance professionnelle liée à la perte de sens du travail (consignes contradictoires, logique gestionnaire, surcharge de travail, perte de la qualité des missions auprès des enfants).

D'une commune à l'autre, les missions, les horaires, les conditions de travail, ne sont pas les mêmes, mais partout la colère grandit !

Devant le manque de considération de la profession, tant des employeurs locaux que du Ministère qui au travers des différentes réformes ont méprisé ce cadre d'emplois, la résignation n'est pas à l'ordre du jour, au contraire, le climat est combatif !

Nous revendiquons pour exercer nos missions auprès du public :

- Une ATSEM par classe
- La clarification des missions des ATSEM
- Une solution réelle à la problématique de la double hiérarchie Éducation Nationale - collectivité
- De la formation professionnelle tout au long de la carrière
- Un déroulement de carrière avec la possibilité d'intégrer la catégorie B
- La reconnaissance de la pénibilité
- La reconstruction de carrière par la prise en compte de l'ancienneté (supprimée lors des transpositions des accords JACOB en 2007)



La rubrique pédagogique

## Salauds de fonctionnaires ...

Pour beaucoup, les fonctionnaires sont le problème et non la solution ... **Trop facile, et surtout complètement faux.** À croire qu'à des problèmes complexes, il faut des solutions simples et que l'accès à la simplicité passe par la désignation de responsables. Il est des populations qui font facilement l'affaire. Les chômeurs qui vraiment abusent, les innombrables fraudeurs au RSA ou à la Sécu, les grévistes qui ne pensent qu'à eux, les syndiqués qui s'accrochent aux acquis, les cheminots qui sont restés à l'âge de la vapeur et, mets de choix, les fonctionnaires. Ceux-là en prennent pour leur grade : trop nombreux, trop avantagés, trop sécurisés et, par conséquent, trop improductifs. **41 milliards** qui ont été distribués aux entreprises, dans le cadre du pacte de responsabilité et **20 milliards** à travers le crédit impôt compétitivité. Ces milliards donnés sans contrepartie sont restés sans effet sur l'investissement et l'emploi. Dans les débats actuels à la présidentielle, certains candidats accentuent les régressions sociales : **Augmenter le temps de travail, suppressions de 500 000 à 600 000 fonctionnaires, retraite à 65 ans, et fin de l'I.S.F**

## Épisode du blaireau

Le BdB parle toujours de l'autre comme quelqu'un de con, qui ne comprend rien, de coco, de bobo, ... etc

Ce ne sont pas les superlatifs qui lui manquent, mais leur définition ! Parlez-lui Marine et il vous encensera. Démontrez-lui que le FN n'est jamais là pour le défendre en ce qui concerne sa retraite ou son salaire et vous devenez l'homme à abattre. Le BdB comme le fascisme prospère sur la simplification des idées et des mots ! Le BdB aime profiter des autres, mais ne veut surtout rien donner. Les fruits de son travail sont à lui. Les fruits du nôtre doivent également lui revenir. Il utilise nos infrastructures, notre système de soins, notre système de formation et d'éducation, notre système agricole, etc. Mais il ne veut pas payer. Comme tout bon libéral, il est adepte du renard libre dans un poulailler libre. Notre BdB, vous l'avez compris, soutient le libéralisme, seulement lui, souvent, il est ... **smicard !**

Le BdB sait que tout est contrôlé par des forces supérieures, des francs-maçons en passant par des groupuscules dont on n'a jamais entendu parler, mais un de ses coups de maître c'est le « **Mind control** » ! Il s'agit d'un réseau de satellites envoyés et contrôlés par « le nouvel ordre mondial » qui peut lire dans nos pensées, nous faire grossir ou maigrir et qui peut même truquer les rencontres sportives en ralentissant les mouvements des joueurs de foot par exemple... je n'invente rien, taper « **Mind Control** sur internet et vous serez surpris »

**J'ai cru à une blague, mais il était sérieux, j'ai flippé !!**

# C'est entendu, la France compte trop de fonctionnaires

De Le Pen à Fillon, la seule question c'est où placer le curseur : **il faudrait en supprimer entre 250 000 et 500 000.** Sauf que les données qui sont censées appuyer ce raisonnement démontrent combien cet objectif est intenable et inapproprié.

La France compte à peu près **5,4 millions de fonctionnaires.** Si l'on considère que les hôpitaux sont débordés, les classes trop chargées et qu'il faut accroître les personnels affectés à notre sécurité (police, armée...), cela fait **60 % du total de la fonction publique** à qui l'on voit difficilement comment retirer des emplois. L'essentiel de l'effort porterait sur les communes dont les administratifs ne pèsent que pour **20 % de l'emploi.** Cela signifie que la réduction du nombre de salariés doit porter sur le reste, c'est-à-dire essentiellement les collectivités territoriales dont les plus gros employeurs et de loin sont les communes. Une baisse aussi massive de l'emploi y serait intenable. Le personnel administratif ne représente que **20 % de l'emploi des communes** et ne peut supporter l'effort à lui tout seul. Bref, le projet ne paraît pas crédible.

François Fillon promet de faire passer le temps de travail à **39 heures** pour compenser la réduction des effectifs mais deux spécialistes des marchés publics à 39 heures ne remplacent pas le poste supprimé de bibliothécaire ! Le résultat de la politique suivie serait une baisse de l'offre de services publics locaux.

Qui plus est, les collectivités territoriales disposent du droit d'autonomie de gestion. Un gouvernement leur réclamant de tailler dans les effectifs ou d'augmenter le temps de travail devrait négocier. Et les élus de droite confrontés à la réalité du terrain ne seront pas forcément les premiers à tailler dans leurs effectifs.

La négociation sur une éventuelle augmentation du temps de travail devra également porter sur la compensation salariale. Si c'est 39 heures payées 35 heures, les mouvements sociaux risquent d'être forts. Si c'est 39 heures payées 39 heures, alors **le surcoût de masse salariale, de 15 à 20 milliards d'euros,** compensera la quinzaine de milliards économisés par la suppression des emplois. L'objectif d'économies budgétaires passe alors à la trappe !

Un autre argument avancé par la droite consiste à souligner qu'un peu plus de 100 000 fonctionnaires partent en retraite chaque année (50 000 dans la fonction publique d'État, 33 000 dans les collectivités, 22 000 dans les hôpitaux). S'y ajoutent environ 100 000 fins de mission de contractuels.

**Au total, 200 000 fonctionnaires en moins par an, soit un million sur un quinquennat. Diminuer la fonction publique de 500 000 emplois revient donc à pouvoir embaucher 500 000 fonctionnaires.**

Le résultat mathématique est imparable (au bémol près que puisque François Fillon veut aussi reculer l'âge de la retraite, cela fera moins de départs). Mais cela fait quand même 500 000 emplois détruits ! Et dans un contexte où la démographie française continue à progresser et à vieillir, les besoins pour les écoles, les hôpitaux, etc. vont eux aussi augmenter.

La démographie fragilise un autre argument avancé par la droite. Avec **500 000 fonctionnaires de moins,** on reviendra au niveau de 2000, ce qui ne correspondait pas à une France en plein désert de services publics.

Sauf qu'entre 2000 et 2016, la France a gagné 6 millions d'habitants ! Et notre démographie, qui se porte bien, réclame pour l'avenir plus d'emplois et d'investissements publics, pas moins.

Enfin, l'humour — involontaire ! — n'est pas absent de l'argumentaire de la droite. Le Canada et le Royaume-Uni sont donnés en exemple. Ces pays auraient réussi à diminuer de manière importante le nombre de leurs fonctionnaires et sont donc présentés comme des modèles à suivre. Sauf qu'un regard un peu précis montre, selon les données de l'OCDE, que la part des salariés de la fonction publique dans l'emploi total de ces pays est supérieure à celle de la France !



## RIFSEEP - Communiqué de la CGT lors du CT du 6 janvier 2017 ...

D'un côté on récompense l'assiduité et de l'autre, on la rend dégressive. D'un côté, on exerce une pression sur la motivation à être présent, de l'autre, on **sanctionne.** L'utilisation de menaces ou de récompenses globales peut même avoir des effets contre-productifs. **La prime au présentisme** versée aux agents en fonction de leur nombre de jours de travail effectif, *c'est un système pervers qui conduit à la formation de deux catégories de personnes, d'un côté, il y a celles qui choisissent de perdre cette prime et qui n'hésitent plus à s'absenter, de l'autre, il y a celles qui au contraire compte dessus à la fin du mois et viennent au travail même en étant malades et quitte à ce que leur état empire.*

**Pour lutter efficacement contre l'absentéisme, mieux vaut privilégier les problèmes propres à un service touché par le phénomène.**

Une telle démarche demande de bien étudier la situation au préalable. *Les tâches répétitives, les objectifs impossibles à atteindre, les bouleversements récurrents peuvent être des modes de fonctionnement difficiles à supporter par certains salariés qui finissent par tomber malades. Fixer des objectifs plus raisonnables contribue à faire baisser le stress et donc l'absentéisme.*

C'est une des responsabilités qui revient aux ressources humaines et aux managers, qui doivent garder à l'esprit qu'un de leurs rôles est de susciter l'adhésion à des projets et de donner du sens à l'action de chacun dans le cadre de son travail.

Pour la CGT ceci est immoral et inacceptable, on ne peut pas jouer et parier sur la santé des salariés pour quelques EUROS !

## Les 19 et 20 octobre 2016 - Amiens, capitale de la lutte !

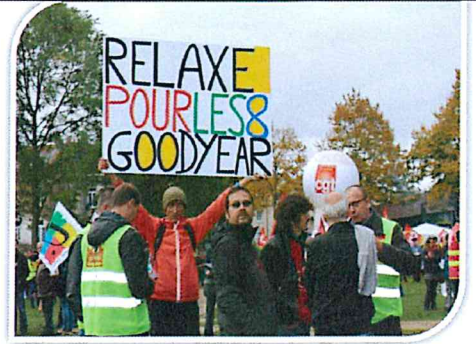
Comparaissaient en appel au tribunal, 8 salariés dont 5 militants CGT de Goodyear. 24 mois dont 9 mois ferme et 5 ans de mise à l'épreuve avaient été requis contre les 8 de Goodyear en première instance.

Les manifestants ont accompagné les camarades jusqu'au palais de justice et leur ont apporté leur solidarité. Une journée confédérale d'action rythmée par un meeting permanent sur Amiens, alimenté de prises de paroles de plusieurs responsables syndicaux comme Philippe Martinez, mais aussi du monde du spectacle, du secteur associatif et des personnalités politiques.

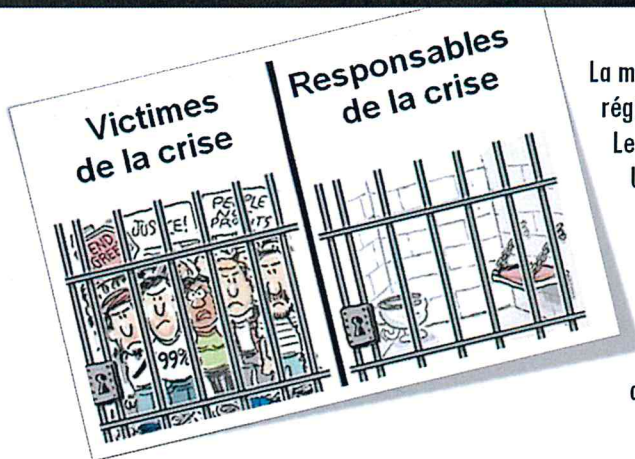
Le procureur a finalement requis 24 mois de prison avec sursis pour les 8 salariés.

Le jugement sera rendu le 11 janvier prochain.

**Le syndicalisme c'est le partage et le tous ensemble, le libéralisme c'est la division et le chacun pour sa gueule....**



## Justice de classe



La mobilisation des Goodyear visait en premier lieu à défendre l'emploi dans une région sinistrée industriellement.

Le tribunal d'Amiens a rendu son verdict dans le procès en appel.

Une relaxe totale pour l'un des huit ex-salariés et des peines de prisons avec sursis jusqu'à 12 mois pour les sept autres, avec une mise à l'épreuve de cinq ans et l'inscription au casier judiciaire.

C'est totalement inacceptable que la justice s'acharne, alors même qu'il n'existe plus aucun plaignant, la direction de l'entreprise et les cadres ayant retiré leurs plaintes.

Comment donc, justifier cette décision, si ce n'est de vouloir éteindre toute forme de contestation des salariés face à des décisions d'entreprise iniques et injustes.

**C'est une nouvelle atteinte contre la démocratie sociale et le droit dans notre pays.**

Le combat pour la relaxe doit continuer, être syndiqué, défendre l'emploi, ne doit pas être un délit.

**La CGT restera mobilisée contre toute atteinte aux libertés syndicales.**



**Je suis syndiqué,  
pourquoi pas vous ?**

**la  
cgt**



**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.**  
**BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

Service : .....

Bulletin à renvoyer à la CGT Communaux de Nangis - 4 rue Aristide Briand - 77370 Nangis  
Téléphone : 06.95.02.75.88- courriel : cgt.communauxdenangis@orange.fr